Oct 2017 N°8

Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chers concitoyens,

La commune de Pontfaverger-M a compris depuis des décennies l'importance de fédérer ses habitants pour qu'ils puissent ensemble, faire du sport, créer des loisirs ou se regrouper pour des actions communes.
Alors que l'on sortait juste de la deuxième guerre mondiale, M. Rodrigue (Maire de notre village pendant 44 ans) a créé l'association « sports et loisirs » (SLP).
En avant-gardiste, il avait compris tout le bien être, le savoir vivre que ce type de rassemblement apporteraient à ses villageois et en particulier, à la jeunesse. Il en est toujours de même aujourd'hui : « un esprit sain dans un corps sain » comme le dit la citation qui date pourtant de plus de 2 000 ans.
Il y a plus de 70 ans, il n'y avait que le foot et la fanfare, aujourd'hui Pontfaverger-M peut revendiquer plus de 25 associations avec ses 600 adhérents.
Cela va du sport, à la culture, aux loisirs, aux services à la personne, au bien-être.
Il y en a pour tous et sur tous les thèmes. Chacun peut y trouver son compte. De ce fait, Pontfaverger-M est attractif, ce n'est pas un village commun, ordinaire.
Vous créez ensemble des liens, qui sont des moments forts de convivialité et d'échanges. Il y a une âme dans notre bourg-centre qui est loin d'être un village dortoir. Les Pontfabriciens apprécient et reconnaissent l'utilité de ces associations et activités pour qui la municipalité met à disposition souvent gratuitement un local disponible, avec électricité, chauffage et ménage. Tous les ans, le Conseil Municipal vote environ 20 000 € de subvention.
Mais sans les bénévoles, rien ne serait possible, ils ne comptent pas leurs heures, ils organisent, gèrent, mobilisent et entraînent leurs équipes. Ils sont les maillons indispensables de cette chaîne de solidarité. Alors venez les rejoindre, votez aux conseils d'administration, positionnez vous sur les postes vacants. Ainsi vous vivrez des moments de partage forts et inoubliables. Les associations ne peuvent vivre qu'avec le soutien de ses adhérents.

Le Maire, Damien Girard

Conseil Municipal du 12 oct. 2017 :

- Indemnité Comptable
- Attribution logements
- Mont Heudelan 2
- Info Voirie
- Démarches Préfecture
- 11 novembre 2017
- Sycodec

Vie Locale

- Bénévoles à l'honneur
- Cinéligue
- Bourse puériculture
- Championnats foot
- Compteur électrique
- Réunion cambriolage
- Saint-Nicolas
- Trésor Public

Indemnité de conseil au Comptable du Trésor.

En application de la loi 82/213 et 82/979 et de l'arrêté du 16 décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité citée en objet, une nouvelle délibération doit être prise lors du changement de Comptable du Trésor.
Le Conseil Municipal décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 €.
Ces indemnités seront attribuées à Monsieur Robert CASABIANCA, nouveau Comptable du Trésor de votre commune.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 POUR.

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEFFERRARD Marcel
- FORTIER Eric
- GAPE Amélie
- GOUYON Nathalie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- LECLERC Manuel
- LETINOIS Fanny
- LUBIATO Mickael
- *SEVERS Olivier*
- SIMONNET Marina

Absent excusé :

- AUFFRAY Nathalie *(pouvoir transmis)*

Attribution de logements communaux.

4 rue de Nayeux :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la vacance d'un logement communal situé 4 rue de Nayeux et présente les demandes de logement formulées.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- accepte la location à titre précaire et révocable du logement vacant situé au 4 rue de Nayeux, à Melle GUERIN Manon et M. BUAT Arthur, à compter du 31 octobre 2017,
- fixe le montant de la location à 530,00 € par mois. Néanmoins, compte-tenu des travaux à engager, il est décidé que le loyer ne sera dû qu'à compter du 1er janvier 2018. En contrepartie, les locataires s'engagent à réaliser les travaux précisés dans le bail.
- décide d'indiquer dans le bail de location, une servitude de passage dans le jardin du pavillon (accès livraison fioul et sortie de secours de l'école maternelle).

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 13 POUR, 6 ABSTENTIONS.

9 rue Pérard Noizet :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la vacance d'un logement communal situé 9 rue Pérard Noizet (porte gauche) et présente les demandes de logement reçues.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- accepte la location à titre précaire et révocable du logement vacant situé 9 rue Pérard Noizet (porte gauche) à Melle DESJARDINS Julie et M. PIESSENS Kévin à compter du 15 novembre 2017.
- fixe le montant de la location à 495.00€ par mois. Néanmoins, compte-tenu des travaux à engager, il est décidé que le loyer ne sera dû qu'à compter du 15 janvier 2018. En contrepartie, les locataires s'engagent à réaliser les travaux précisés dans le bail.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 15 POUR, 4 ABSTENTIONS.

Avis – enquête publique Mont Heudelan 2

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de formuler un avis dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation unique d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien du Mont Heudelan 2 ».
Ce projet comprend 4 éoliennes et 1 poste de livraison. Il sera implanté sur la commune de Saint Hilaire le Petit.
L'enquête publique est ouverte du 24 octobre au 24 novembre 2017.
Le dossier d'enquête publique a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le 4 octobre 2017 par mail.

Le Conseil Municipal décide de formuler un avis défavorable sur ce projet pour les raisons suivantes :
- Ce projet déstructure la nature et défigure notre paysage rural auquel nous sommes attachés.
- Ce projet a des impacts néfastes sur la faune et la flore.
- L'ensemble des projets éoliens sur les départements de la Marne et des Ardennes a inévitablement des conséquences sur la valeur des biens immobiliers.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 17 POUR, 2 ABSTENTIONS

Informations voirie

Les travaux de voirie de la rue Saint Médard débuteront mi novembre.
Les travaux de la rue de Nouvion devraient être terminés pour le xx/xx/xxxx.
Les travaux de l'avenue Boileau devraient être terminés pour le xx/xx/xxxx.

Merci aux bénévoles du foot

Le SLP Football a tenu à honorer deux dirigeants du club qui cumulent à ce jour plus de 90 années de licence. Ils ont été remerciés ainsi que leurs épouses pour leurs bons et loyaux services en tant que bénévoles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PRÉFET DE LA MARNE

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Attention changement important : la gestion des permis de conduire et cartes grises se modernise

Pourquoi ?

Les démarches administratives se font désormais en ligne, depuis chez vous,

24 h / 24 - 7 j / 7

Comment ?

En vous rendant sur **www.ants.gouv.fr**

Mais il faut s'identifier...

Oui et pour cela nous vous recommandons d'utiliser un seul identifiant et un seul mot de passe à vie pour tous les sites de l'État avec :

FRANCE connect

Et si je ne dispose pas de matériel ?

Rendez-vous dans un Point numérique (préfecture, sous-préfecture) ou dans un Espace numérique (Maison de Service Au Public)

Mais avant, renseignez-vous : un membre de votre famille, un proche, un voisin, un collègue,... vous aidera certainement pour une solution sans déplacement

Commémoration du 11 novembre avec la chorale des élèves de l'école élémentaire

Vous êtes attendus nombreux à la cérémonie du

Samedi 11 novembre 2017

- départ du défilé à 11h30
- Dépôt de gerbe
- Allocutions, sonneries
- Chant par toutes les classes de l'école
- Retour du cortège place de la mairie
- Distribution de brioche aux enfants
- Vin d'honneur

Gestion des déchets

Les bennes à vêtements situées sur la commune de Pontfaverger-M ont été retirées, elles sont disponibles au sein de la déchetterie de Pontfaverger-M (ouverture le lundi et le jeudi de 14h à 18h, et le mardi et le vendredi de 9h à 12h, et le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h, fermée le mercredi).

SYCODEC Plaine et Montagne Rémoises

VIE LOCALE

CINÉ LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE

CINEMA à la Salle des Fêtes Jeudi 30 novembre à 20H00

Tarif Adulte 6,00 €
Tarif Enfant 3,50 €

Knock, un ex-filou repenti devenu médecin diplômé, arrive dans le petit village de Saint–Maurice pour appliquer une « méthode » destinée à faire sa fortune : il va convaincre la population que tout bien portant est un malade qui s'ignore.
Et pour cela, trouver à chacun la maladie réelle ou imaginaire dont il souffre. Passé maître dans l'art de la séduction et de la manipulation, Knock est sur le point de parvenir à ses fins.
Mais il est rattrapé par 2 choses qu'il n'avait pas prévues : les sentiments du cœur et un sombre individu issu de son passé venu le faire chanter.

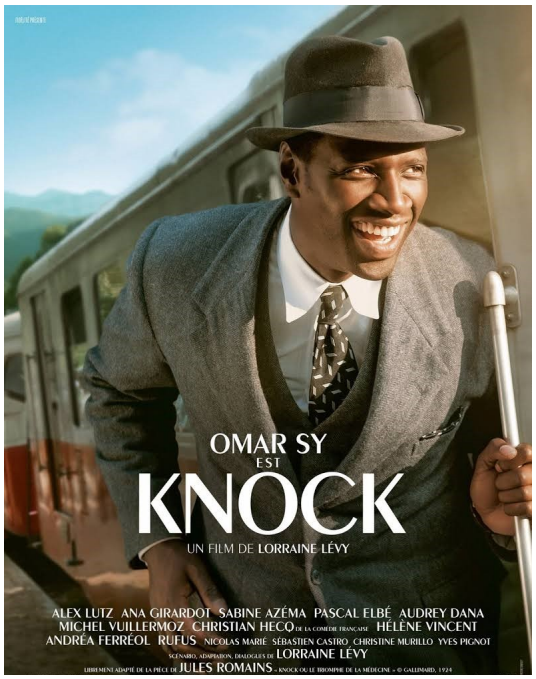

VIE LOCALE

BOURSE POUR LES ENFANTS

Organisée par
« L'aventure des fées & pirates »
Au gymnase de
Pontfaverger-Moronvilliers

Le Dimanche 19 novembre 2017
De 9h00 à 17h00

Jouets, articles de puériculture et vêtements jusque 16 ans

Buvette et restauration sur place

Assmat.pontfa@gmail.com

SECTION FOOT
Championnat District 3 Groupe A

Dimanche 5 novembre 2017 - 14H30
Reims Murigny Franco Portugais / SL Pontfaverger

Dimanche 19 novembre 2017 - 14H30
SL Pontfaverger / Tardenois Us

Dimanche 26 novembre 2017 - 14H30
Bétheny Formation C2 / SL Pontfaverger

Dimanche 3 décembre 2017 - 14H30
SL Pontfaverger / Fismes Us2

Dimanche 10 décembre 2017 - 14H30
Rs Neuvillette Jamin 2 / SL Pontfaverger

Linky arrive sur notre commune

Vous avez certainement déjà reçu un courrier annonçant l'arrivée du compteur **Linky** sur notre commune.

Vous allez bientôt en recevoir un second du prestataire **SOLUTION 30** retenu par ENEDIS. Ce courrier vous invitera à les rappeler afin de convenir d'un RDV à la date de votre choix.

Pour toute question vous pouvez joindre les équipes d'ENEDIS au 0 800 054 659 (service et appel gratuit) ou vous connecter sur le site www.enedis.fr/linky

Réunion publique prévention cambriolage

Le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement marqué par une recrudescence des cambriolages à la tombée de la nuit quand les habitants sont encore absents et les maisons vides. Il convient d'apporter les bons réflexes pour ne pas avoir de mauvaise surprise en rentrant chez soi.

Quelques gestes simples permettent de prévenir les cambriolages.

Le commandant de Gendarmerie de Witry-Les-Reims vous propose une réunion publique d'information sur ce thème le **mercredi 15 novembre 2017 à 18h30 à la salle Souverville de Pontfaverger-M**.

Saint Nicolas
Samedi 2 décembre

L'association SLP et le CCAS du village donnent rendez-vous aux petits et aux grands, **à 15 h** sur la place de la Mairie pour accueillir Saint Nicolas.

Le **cortège** ainsi formé passera dans les rues de notre village pour distribuer des friandises.

A l'issue de la promenade, un chocolat chaud et un spectacle seront également offert. « Conte chorégraphie tout public qui rend hommage à la beauté de notre planète. »

Une exposition sur la charte d'entretien des espaces publics et la biodiversité sera également à votre disposition.

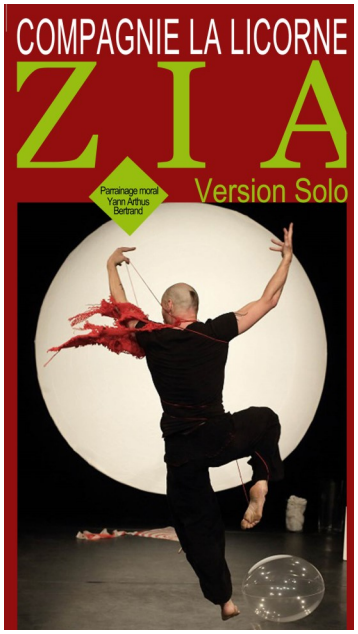

Permanences de la Trésorerie en Mairie

Suite à la fermeture du Trésor Public de Pontfaverger, 7 permanences en demi-journées réparties sur l'année seront tenues sur des jeudis de 9h00 à 11h30. dans les locaux de la Mairie.
Les dates sont fixées par la DDFiP de la Marne, pour tout renseignement contactez les au 03.26.69.53.00.

TRÉSOR PUBLIC